



Otterburn

P A R K

INFO OTTERBURN PARK

MAI 2023

Volume 33 | Numéro 2

À NE PAS MANQUER
PROGRAMMATION

Estivale

PAGES
14 / 15 / 24



MOT DE LA MAIRESSE

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

La Ville se met en mode estival ! C'est entre autres le retour des spectacles dans les parcs et du cinéma en plein air. Pour profiter pleinement des activités organisées par la Ville et ses partenaires, consultez le calendrier des événements sur notre site Internet.

La Ville offre maintenant une programmation aquatique complète. Que ce soit initier les tout-petits aux activités aquatiques, pour perfectionner une technique ou simplement pour demeurer actifs, il y a des cours pour tous les niveaux. Par ailleurs, nous soulignerons la Semaine de prévention de la noyade du 17 au 23 juillet.

Le conseil vous souhaite un bel été !

Pour le conseil municipal,
Mélanie Villeneuve
Mairesse



MÉLANIE VILLENEUVE

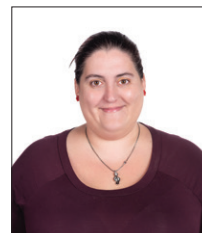
Mairesse

mwilleneuve@opark.ca



JACQUES PORTELANCE

Conseiller - District 1
district1@opark.ca



MARIE-CHRISTINE MOORE

Conseillère - District 2
district2@opark.ca



MARC GIRARD ALLEYN

Conseiller - District 3
district3@opark.ca



CLAUDE LEROUX

Conseiller - District 4
district4@opark.ca



CLARISSE VIENS

Conseillère - District 5
district5@opark.ca



NATACHA THIBAUT

Conseillère - District 6
district6@opark.ca



Numéro principal : 450 536-0303
Télécopieur : 450 467-8260
www.opark.ca
Courriel : info@opark.ca

INFO OTTERBURN PARK

Dépôt : ISSN 1201-8961
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Publié 4 fois l'an par la Ville d'Otterburn Park
Tirage : 3 465

Rédaction / Coordination : Service des communications
Conception et mise en page : Anie Massey | Graphisme
Impression : Groupe Audaz

LOGO FSC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

Les séances ordinaires du conseil municipal se tiennent à 19 h 30 dans la grande salle du Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, situé au 85, rue d'Oxford à Otterburn Park.

DATE	HEURE
19 juin	19 h 30
17 juillet	
21 août	
18 septembre	
16 octobre	
20 novembre	
18 décembre	

TAXES 2023

DATES DES VERSEMENTS

7 juin
14 septembre

Un seul état de compte pour les taxes municipales impayées vous sera envoyé après le 4^e versement de l'année. Il est possible d'effectuer votre paiement de façon électronique par le biais du site Internet de votre institution financière. Il suffit d'inscrire la Ville d'Otterburn Park comme fournisseur. Le numéro de référence à utiliser correspond au numéro de matricule indiqué sur vos 4 coupons de paiement détachables au bas de votre compte de taxes. Vous devez entrer tous les chiffres sans le F, ni espace.



TRAVAUX

TRAVAUX

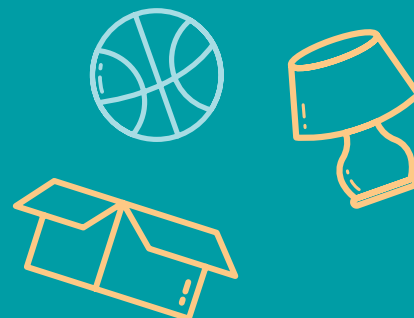
Vous souhaitez suivre les mises à jour des différents travaux réalisés sur le territoire ?

Rendez-vous au opark.ca et cliquez sur le pictogramme « Travaux » !



VENTES DE GARAGE

20-21-22 mai
et 2-3-4 septembre



SEMAINE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

LA SEMAINE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS SE DÉROULERA DU 21 AU 27 MAI 2023.



La Ville est fière de souligner cette semaine qui a pour thème **FièrementTP**.

Nous souhaitons valoriser les métiers et le domaine des travaux publics. Les préposés aux travaux publics ne se contentent pas de déneiger les rues ou boucher des nids-de-poule, ils sont également affectés à :

- L'entretien et la réparation de tous les équipements municipaux tels qu'infrastructures, bâtiments, signalisation, réseau routier, réseau d'aqueduc et d'égouts, espaces verts, parcs, etc.

De plus, ils planifient les interventions à venir afin de répondre aux requêtes citoyennes et travaillent en collaboration avec les différents entrepreneurs engagés par la Ville. La prévention est également au cœur de leurs préoccupations. Ils procèdent à des inspections préventives régulières afin, entre autres, de repérer les endroits détériorés et éviter des problématiques aux citoyens.

Il est important de noter que les risques à la santé et à la sécurité associés au travail des préposés aux travaux publics sont nombreux et très diversifiés. La Ville a la chance de compter sur des femmes et des hommes qui contribuent, chaque jour, à l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens, leur travail est essentiel.

N'hésitez pas à échanger avec les préposés aux travaux publics lorsque vous les croisez sur le territoire, ils sont une source inépuisable de connaissances.

Merci aux préposés des travaux publics de la Ville d'Otterburn Park pour leur implication et leur polyvalence !



ARROSAGE



Saviez-vous qu'entre le 1^{er} mai et le 30 septembre pour les travaux suivants :

- Installation de nouvelle pelouse;
- Plantation d'un nouvel arbre;
- Nouvel arbuste;
- Nouvel aménagement paysager;
- Travaux d'ensemencement.

Il est permis d'arroser tous les jours, aux périodes indiquées dans le tableau ci-haut pour une durée de quinze (15) jours suivant le début des travaux **avec l'obtention d'un permis**. La demande de permis se fait directement sur le site internet de la Ville.

L'arrosage d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaque, il est permis d'arroser en tout temps pendant la journée de son installation. Nous vous invitons à consulter le Règlement numéro 442-3, relatif à l'utilisation de l'eau potable, sur le site de la Ville.

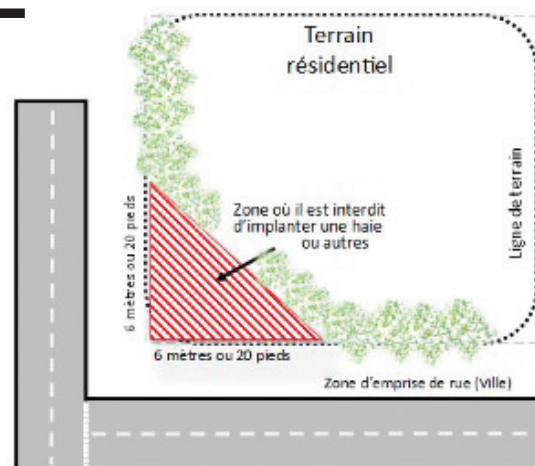
Seul l'arrosage manuel des potagers et des plantes comestibles, des jardins et des fleurs est autorisé lors d'un avis d'interdiction d'arrosage émis par la Ville ou la Régie intermunicipale de l'Eau de la Vallée-du-Richelieu.

TYPE D'ARROSAGE	JOURS	HEURES
Asperseur amovible, tuyaux poreux ou arrosage automatique	No. pair : mardi, jeudi et samedi No. impair : Mercredi, vendredi et dimanche	Entre minuit et 4 h
Nouvel aménagement paysager Certificat d'autorisation obligatoire en tout temps lors de la journée d'installation du gazon en plaques	Tous les jours pendant une période maximale de 15 jours	De 20 h à 22 h
Arrosage MANUEL d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière ou d'une plate-bande	No. pair : mardi et jeudi et samedi No. impair : Mercredi et vendredi et dimanche	Entre 19 h et 22 h
Remplissage d'une piscine ou d'un spa	Tous les jours	De 20 h à 6 h le lendemain (Exception lors du montage d'une piscine pour en maintenir la forme)
Lavage d'un véhicule	Tous les jours avec un boyau d'arrosage muni d'un dispositif de fermeture automatique ou avec un seau de lavage	En tout temps

TRIANGLE DE VISIBILITÉ

Le printemps est une belle occasion pour dégager les coins de rue afin d'augmenter la visibilité des intersections. Vous contribuerez ainsi à la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes.

Le triangle de visibilité est l'espace de forme triangulaire à proximité de l'intersection des lignes de rues, sur un terrain d'angle. Deux côtés de ce triangle sont formés par les lignes de rues et leur prolongement, jusqu'au point de rencontre du prolongement desdites lignes de rues. Le troisième côté du triangle est une ligne droite réunissant les extrémités des deux autres côtés. En tout temps, l'implantation de clôtures, d'un muret, d'une haie, d'un portail d'accès, d'un abri hivernal et d'une enseigne est interdite à l'intérieur du triangle de visibilité.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le retour de la belle saison est l'occasion de nous rappeler les comportements sécuritaires à adopter en tant qu'usager de la route, que ce soit en voiture, en vélo ou à pied.

Ainsi, vous verrez sur les différentes plateformes de la Ville les visuels de la campagne de sensibilisation « Sur la route on se conduit bien! ». La Ville a à cœur la sécurité de ses citoyens. Cette campagne a pour but d'améliorer la convivialité entre les usagers des différents modes de transport et encourager le partage sécuritaire de la voie publique. La campagne, qui vise plus particulièrement les automobilistes, a pour objectif premier la sensibilisation au respect des limites de vitesse. On y préconise notamment une conduite prudente à proximité des zones scolaires et à l'approche des traverses piétonnes.

FAISONS PREUVE DE PRUDENCE ET DE COURTOISIE!

Près de la nature et de la montagne, la Ville d'Otterburn Park est une ville accueillante où il fait bon se promener, à pied, en vélo ou en voiture.

Il est important d'encourager le partage de la route entre ses différents usagers : les cyclistes, les marcheurs, les étudiants et les parents aux abords des écoles, les jeunes qui circulent en planche à roulettes ou en trottinette, les conducteurs de voiture, les chauffeurs d'autobus, les citoyens à mobilité réduite, etc.

Cependant, même avec la meilleure volonté, certains de nos comportements nous mettent à risque. Aussi, voici un rappel des comportements à adopter pour demeurer prudents sur la route :

Respectez une distance adéquate

Assurez-vous de conserver une distance raisonnable entre vous et les autres usagers lorsque vous circulez. En cas d'imprévu, vous serez capable de réagir sans compromettre la sécurité d'autrui!



Circulez à une vitesse modérée

Il est primordial d'adapter votre vitesse en fonction des secteurs et des gens avec qui vous partagez la route, en particulier aux abords des écoles et des traverses piétonnières.

Soyez conscient de votre environnement

Afin de bien voir et entendre ce qui se passe autour de vous, évitez les distractions telles que votre téléphone ou vos écouteurs. Faites également les vérifications nécessaires avant de traverser une intersection ou d'exécuter un virage.

Accordez la priorité aux piétons

Les piétons ont la priorité, puisqu'ils sont les plus vulnérables. Aux traverses piétonnières, les cyclistes circulant à côté de leur vélo ont également priorité. Ensemble, rendons nos rues et nos corridors scolaires plus sécuritaires.

POULES

À l'approche de la saison estivale, voici un rappel de la réglementation en matière de poules urbaines. La garde de poules est autorisée en milieu urbain et peut se faire uniquement sur un terrain où une habitation unifamiliale isolée est érigée.



- Un minimum de deux (2) poules et un maximum de trois (3) poules sont autorisés par terrain.
- Tout coq est interdit.
- Les poules en milieu urbain doivent être gardées en permanence à l'intérieur d'un poulailler ou d'un parquet extérieur.
- L'obtention préalable d'un permis de construction pour le poulailler est obligatoire.

Le certificat d'autorisation pour la garde de poule couvre la période du 1^{er} mai de l'année en cours jusqu'au 30 avril de l'année suivante. Nous vous invitons à vous assurer que votre certificat d'autorisation est valide pour procéder à la garde de poule ou de procéder à son renouvellement sur le site internet de la Ville.

Vous êtes témoin d'une situation qui pourrait être nuisible à la santé humaine ou animale? Communiquez avec nous au 450 536-0303.

FOYERS EXTÉRIEURS

Les foyers extérieurs sont autorisés sur le territoire de la ville d'Otterburn Park dans le cas exclusif d'une « habitation unifamiliale isolée », d'un « studio de santé » ou d'une « cabane à sucre ». Il est permis d'allumer, d'alimenter ou de maintenir allumé un foyer seulement entre 19 h et 2 h pour la période s'étalonnant du 1^{er} mai au 31 octobre. Un seul appareil est autorisé par terrain et celui-ci doit être muni d'une cheminée et d'un pare-étincelles.

Nous vous invitons à consulter notre site web ou contacter le service de l'urbanisme si vous désirez plus d'informations sur les normes applicables.



LAMPADAIRES PRIVÉS

La marche est une activité populaire et afin d'assurer la sécurité des gens qui circulent dans nos rues en soirée, nous souhaitons rappeler qu'il est de la responsabilité de chaque propriétaire d'assurer l'entretien et le bon fonctionnement de son lampadaire privé. Ce dernier doit être muni d'un dispositif spécial assurant le fonctionnement automatique de l'éclairage et l'ampoule doit être changée régulièrement. Afin de connaître l'ensemble des normes à respecter concernant l'éclairage des rues, rendez-vous au opark.ca > Règlements municipaux.

Règlements municipaux.

Restez à l'affût de notre page Facebook, car nous informerons la population des inspections à venir, concernant les rues détenant un lampadaire privé.

PANIER DE BASKET-BALL

Le printemps est une belle occasion pour nos jeunes de laisser leurs écrans de côté et profiter du beau temps qui se présente en s'adonnant à des activités physiques. Cependant, il est important de vous rappeler que les paniers de basket-ball, ou tout autre objet de ce type sont interdits sur les chemins publics où sont aménagées des voies destinées à la circulation automobile.

Dans le cas où ces équipements vous incommode, nous vous invitons à contacter la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

Il est important de vous rappeler également que nul ne peut jouer sur les chemins publics où sont aménagées des voies destinées à la circulation automobile à moins d'y être expressément autorisées par le programme « Dans ma rue, on joue! ». Nous vous invitons à contacter la municipalité si vous désirez de plus d'amples informations sur l'adhésion à ce programme.



ENTRETIEN DES FOSSÉS/PONCEAUX

La Ville souhaite rappeler aux citoyens qu'ils ont la responsabilité des ponceaux donnant accès à leur propriété, pour les rues appartenant à la Ville d'Otterburn Park.

Aussi, vous devez vous assurer que l'eau du fossé puisse s'écouler librement à l'intérieur de son ponceau (libre de débris, de neige ou glace accumulée, de sédiments...), et ce, en tout temps de l'année et **particulièrement lors de la fonte printanière et de fortes pluies.**

Peu importe la température, le citoyen demeure toujours responsable de son ponceau.

Comment bien entretenir un fossé ?

Vous pouvez contacter le Bureau citoyen si vous avez des questions : 450 536-0303

Il est important de noter que la Ville effectuera des vérifications ponctuelles afin de s'assurer que l'entretien des fossés/ponceaux est adéquat.

Nous vous remercions de votre collaboration.

COMMENT ASSURER L'ENTRETIEN DES FOSSÉS ET DES PONCEAUX

Conformément au Règlement municipal numéro 457, concernant les raccordements aux services d'aqueduc et d'égout et la gestion des eaux pluviales, **les citoyens sont responsables d'assurer l'entretien des fossés et des ponceaux** aménagés près de leur domicile.



MALADIE DE LYME

La maladie de Lyme est transmise aux humains par la piqûre de tiques aux pattes noires infectées. Les symptômes de la maladie de Lyme comprennent notamment :

- une éruption cutanée;
- des maux de tête;
- de la fièvre ou des frissons;
- une fatigue;
- des spasmes ou une faiblesse;
- des engourdissements ou des picotements;
- des ganglions lymphatiques enflés ;
- des organes de forme ovale présents partout dans le corps, entre autres dans le creux de l'aisselle ou l'estomac.

Prévention

La meilleure façon de vous protéger contre la maladie de Lyme est de prévenir les morsures de tiques.

Si vous vous aventurez en forêt ou dans des zones broussailleuses :

- portez des chaussures fermées, un chandail, une chemise ou une blouse à manches longues et un pantalon long ;
- enfiler vos chaussettes par-dessus le bas de votre pantalon ;
- portez des vêtements de couleur pâle pour faciliter le repérage des tiques ;
- utilisez un insectifuge contenant du DEET (ingrédient actif qui éloigne les insectes) ou de l'icaridine (suivez toujours le mode d'emploi) ;



- douchez-vous ou prenez un bain dans les deux heures après chaque sortie en plein air pour vous débarrasser des tiques non attachées ;
- faites tous les jours un examen de vérification de la présence de tiques sur tout votre corps, et faites-le aussi pour les enfants et les animaux de compagnie.

Traitements

Si la maladie de Lyme n'est pas traitée, les symptômes peuvent durer des mois ou même des années.

L'administration d'un traitement aux antibiotiques de deux à quatre semaines est efficace pour traiter la plupart des cas de maladie de Lyme. Un traitement aux antibiotiques de plus longue durée pourrait être nécessaire tout dépendant des symptômes et du moment où la maladie est diagnostiquée. Si vous avez des symptômes, consultez un fournisseur de soins de santé dès que possible.

Consultez aussi un médecin si vous ne vous sentez pas bien dans les semaines suivant une morsure de tique. Plus tôt vous recevrez des traitements, plus rapide sera votre rétablissement.

LA LUTTE À L'HERBE À POUX, ÇA NOUS CONCERNE TOUS!

La municipalité a reçu une aide financière du ministre de la Santé et des Services Sociaux dans le cadre du plan pour une économie verte 2030 – Volet santé, pour la réalisation d'un projet visant le développement et la mise en œuvre d'un plan de contrôle des pollens allergènes sur son territoire. Les pollens de certaines espèces d'arbres, de graminées ou de mauvaises herbes se propagent dans l'air sous la forme d'une fine poussière et sont les principaux responsables de la rhinite allergique saisonnière. Parmi les différentes espèces de pollens allergènes, celui de l'herbe à poux constitue la plus importante cause de rhinite allergique saisonnière dans tout le nord-est de l'Amérique du Nord. À Otterburn Park, comme dans la plupart des municipalités, l'herbe à poux est présente sur les terrains des résidents, en bordure des routes, des cours d'eau, de la voie ferrée et sur les terrains vagues. Afin de poser un geste efficace et concret pour le contrôle de l'herbe à poux sur le territoire, la municipalité devra compter sur la participation des citoyens et de ses équipes.



MARTINET RAMONEUR QU'EST-CE QUE C'EST?

Le martinet ramoneur est un petit oiseau de couleur brun-gris foncé qui possède des ailes en forme de croissant et dont le corps a une forme de cigare. Le martinet ramoneur est une espèce en péril en raison d'une disponibilité réduite d'insectes, des sites de nidification et de dortoirs qui se font plus rares. L'espèce étant désignée comme menacée au Canada, il est illégal de nuire aux adultes, aux jeunes et aux œufs, de les tuer ou de les récolter.

Cet oiseau est plus observé dans les zones urbaines. Il y a environ 400 ans, les martinets ramoneurs nichaient et se reposaient principalement dans de gros arbres creux. Cet habitat s'est raréfié, de sorte qu'ils dépendent maintenant en grande partie de structures artificielles, surtout des cheminées.

La démolition ou la modification de cheminées représente une perte d'habitat pour les Martinets ramoneurs. Ils utilisent généralement des cheminées construites avant les années 1960, qui sont faites de briques, de pierres ou de blocs de béton.

Il est important de noter que même des cheminées qui ne sont plus utiles pour la combustion peuvent être conservées pour l'habitat du martinet, et que d'autres peuvent simplement être adaptées pour permettre l'accès estival.

Nous vous invitons à consulter le lien plus bas afin d'avoir accès à l'information complète sur les martinets ramoneurs et ainsi pouvoir rénover votre cheminée en ne nuisant pas à cette espèce.

Source : Oiseaux Canada https://view.publitas.com/birds-canada-gykhaz9yrrpp/info-martinet-ramoneur-pour_municipalites_fournisseurs-services-cheminees/page/2-3



MÉNAGE DU PRINTEMPS ÉLAGAGE DES BRANCHES

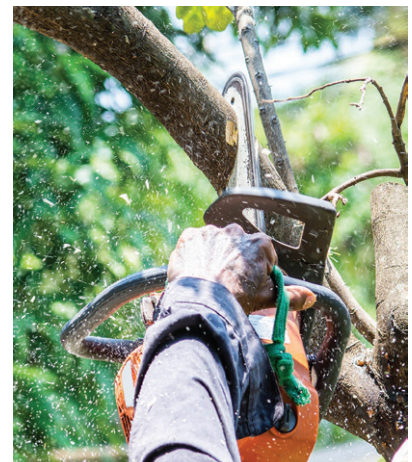
L'arrivée du beau temps rime avec ménage du printemps ! C'est le temps de bien nettoyer vos terrains pour entamer la saison estivale. Ce petit effort permet d'améliorer l'esthétique de votre propriété et ainsi contribuer à la qualité de votre quartier.

Nous savons que l'entretien des arbres se fait également en partie à ce moment de l'année. Nous voulons vous rappeler qu'aucun permis n'est nécessaire pour procéder à l'élagage ou à l'émondage des arbres. Par contre, ces travaux doivent se faire en respectant les prescriptions de la version la plus récente du Bureau de normalisation du Québec.

Il est cependant interdit de procéder à :

- De l'étêtage ou l'écimage excessif;
- L'altération de l'écorce (annelage);
- La modification du sol dans la ceinture de protection de l'arbre (tout remblai ou abaissement du sol excédant quarante centimètres (40 cm) d'épaisseur doit être muni d'un puits d'aération pour la survie de l'arbre);
- La mise en contact avec un contaminant;
- L'émondage sévère d'un arbre à plus de vingt-cinq pour cent (25 %) du volume de ses branches.

Nous vous invitons à communiquer avec le service de l'urbanisme pour toutes questions relatives aux arbres. Dans le doute, il est toujours mieux de s'informer.

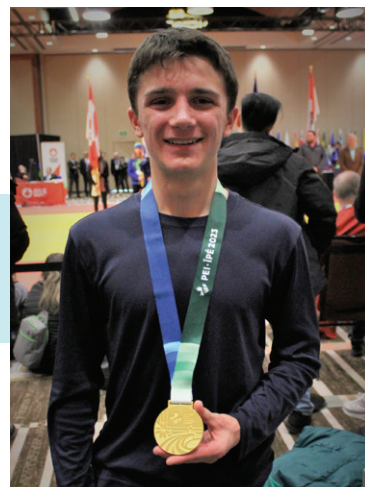


CHAMPION JUDO JEUX DU CANADA 2023

Antoine Desgranges d'Otterburn Park, a remporté la médaille d'or aux Jeux du Canada 2023 qui ont eu lieu à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard du 19 février au 5 mars 2023.

Antoine représentait l'équipe du Québec dans la catégorie des -50 kg. Il a gagné quatre combats pour se hisser à la finale. En remportant la finale, il s'est mérité la première marche du podium. Rappelons qu'Antoine est athlète et entraîneur au Club de Judo de la Vallée du Richelieu CJVR situé à Mont-Saint-Hilaire.

TOUTES NOS
FÉLICITATIONS À
ANTOINE!



110 ARBRES REMIS À DES CITOYENS!

Afin de souligner le Jour de la Terre, la Ville a offert gratuitement, le 22 avril dernier, 110 arbres d'une hauteur d'environ deux (2) mètres aux otterburnois.

La 3^e édition de cette activité a été
une grande réussite!



BESOIN D'UN PERMIS?

Faite une demande en ligne. Le paiement ainsi que la récupération de votre permis en ligne sont possibles. Rendez-vous à [opark.ca](https://www.opark.ca) > Demande de permis et à cliquer sur le lien ci-dessous : <https://www.opark.ca/citoyens/services-en-ligne/demande-de-permis/>



Faites votre demande en ligne!

La toute nouvelle plateforme numérique de permis en ligne permet de soumettre une demande à toute heure du jour et de la nuit, 7 jours sur 7. Un service efficace et convivial qui vous permet de gagner du temps. Plus besoin de vous déplacer!

Si vous avez besoin d'aide pour compléter votre demande en ligne, contactez le Bureau citoyen au 450 536-0303. Il nous fera un plaisir de vous accompagner!

Veuillez noter que la période estivale est très achalandée et que le délai d'émission des permis/certificats est d'environ deux semaines. Ainsi, nous vous conseillons de transmettre vos demandes à l'avance, afin de pouvoir recevoir votre permis/certificat dans les délais souhaités.

MERCI DE NOUS AIDER À MIEUX VOUS SERVIR!

RELEVONS LE DÉFI PISSENLITS!

Otterburn Park, Ville amie des Abeilles, est sensible aux difficultés que vivent les pollinisateurs. C'est pourquoi nous sommes fiers de participer au Défi Pissenlits, une initiative de Miel et co.

En effet, nous retarderons la tonte des parcs et espaces verts jusqu'au début du mois de juin pour offrir nos pissenlits comme première source de nourriture abondante et vitale aux abeilles et autres insectes pollinisateurs. Les citoyens sont encouragés à emboîter le pas et à retarder la tonte de leur pelouse. Nous fournissons des affichettes gratuitement à l'hôtel de ville afin que vous puissiez démontrer fièrement votre implication. Vous observerez également de nouveaux panneaux dans nos parcs. La Ville laissera le gazon des parcs et espaces verts plus longs à partir de cet été afin de le rendre plus vigoureux, favoriser la résistance aux sécheresses et la diversité des pollinisateurs en conservant des fleurs basses en plus de lutter contre l'herbe à poux.



PESTICIDE

Avec l'aménagement paysager vient aussi l'entretien du gazon, et la municipalité veut vous rappeler qu'il est interdit à quiconque de faire l'utilisation et de procéder à l'application de pesticides sur une pelouse. Toutefois, une autorisation temporaire peut être accordée par le service de l'urbanisme si une infestation est constatée par un professionnel habilité.



CONSEILS PRATIQUES DE BON VOISINAGE

Pour des relations harmonieuses avec votre voisinage, soyez respectueux et tolérant. Il est également préférable de discuter avec son entourage avant de déposer une plainte. Discutez amicalement avec votre voisin. C'est beaucoup plus cordial et agréable!

VOICI QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Vous prévoyez une fête? Avisez vos voisins et assurez-vous que votre rassemblement ne soit pas trop bruyant et dérangeant.

Votre poilu s'est transformé en ténor? Assurez-vous de calmer les aboiements excessifs de votre gentil toutou trop enthousiaste.

Quelqu'un cherche Marco Polo?

Vous avez l'impression que vos voisins ne trouvent jamais Marco Polo? Relaxe, l'été c'est fait pour jouer! Les enfants s'amuse et crient de joie sous le soleil chaud, on en profite.

La recette du bon voisinage : TOLÉRANCE ET RESPECT

L'été rime avec travaux?

Prenez le temps de vous accorder une pause à l'heure des repas, vos voisins apprécieront!

Par ailleurs, la réglementation municipale précise ce qui suit :

De façon non limitative, est considéré comme étant de nature à empêcher l'usage de la propriété dans le voisinage un bruit continu dont l'intensité est équivalente à :

- 55 dbA ou plus, entre 7 h et 22 h
- 50 dbA ou plus, entre 22 h et 7 h

De plus et de façon non limitative, un bruit occasionnel dont l'intensité est équivalente à 75 dbA ou plus est considéré comme étant de nature à empêcher l'usage de la propriété dans le voisinage.

CONFLIT ENTRE VOISINS ?

UNE PISTE DE SOLUTION : ÉQUIJUSTICE – MÉDIATION CITOYENNE

Il arrive que des conflits surviennent et que l'on ait besoin d'aide.

EQUIJUSTIE offre un **service gratuit** de médiation citoyenne, en marge des procédures traditionnelles. Les médiateurs peuvent vous épauler dans les cas de conflits de voisinage, interpersonnels et intrafamiliaux, entre un ou plusieurs citoyens et des organismes (privés ou publics), en milieu de travail, scolaire, sportif, etc.

Pour plus d'information, rendez-vous à : <https://equijustice.ca/fr/services-de-justice-reparatrice/mediation-citoyenne>

UNE PISCINE DANS SA COUR EN TOUTE SÉCURITÉ!

Pour installer une piscine, vous devez obtenir un permis de la Ville d'Otterburn Park. Vous pouvez faire votre demande en ligne via en accédant au lien suivant : <https://www.opark.ca/citoyens/services-en-ligne/demande-de-permis/>

Afin de prévenir les accidents, toute piscine doit être entourée d'une enceinte de manière à en protéger l'accès.

Information : Bureau citoyen, 450 536-0303

SENSIBILISATION À LA NOYADE, ADOPTEZ DES COMPORTEMENTS SÉCURITAIRES!

Au-delà des installations entourant la piscine, pensez à assurer une surveillance accrue des baigneurs les plus vulnérables, principalement les jeunes enfants.

Pour ce faire :

- Enfilez un gilet de sauvetage ou un vêtement de flottaison aux enfants qui ne sont pas à l'aise dans l'eau ;
- Maintenez en tout temps les enfants à portée de bras ;
- Évitez les distractions (téléphone, musique, alcool, etc.)

La Société de sauvetage du Québec recommande également que les propriétaires de piscine participent à un cours de premiers soins afin de pouvoir intervenir adéquatement en situation d'urgence, rendez-vous à <https://sauvetage.qc.ca/>

UN BEL ÉTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ!



PROGRAMMATION ESTIVALE FÊTES ET ÉVÉNEMENTS

Les Vendredis Musique

DANS LES PARCS

GRATUIT

- **2 juin** au parc Bousquet avec Guillaume Lafond
- **16 juin** au parc de la Pointe-Valaine avec Domlebo
- **7 juillet** au parc Copping avec Les Torrieux

Début des spectacles à 19h.
Apportez vos chaises ou couvertures.

En cas de pluie à l'École Notre-Dame 1.

La Fête Citoyenne

À L'OCCASION
DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE,
LE 24 JUIN PROCHAIN,
VENEZ PASSER UNE MAGNIFIQUE
JOURNÉE BIEN REMPLIE
AVEC NOUS.

- Kiosques d'artisans locaux
- Chansonner à 14 h 30
- Camion de cuisine de rue du Café du Passeur
- Nestor Picore (crème glacée)
- Animation et spectacle de cirque
- Sculpture de ballons
- Maquillage artistique
- Éducazoo : animaux exotiques
- Jeux gonflables
- Sorties sur l'eau en SUP, kayak ou canot (payant)



PIQUE-NIQUE DES AÎNÉS

Vendredi 16 juin de 11 h à 14 h
À la Pointe-Valaine

Les élus seront au barbecue pour offrir aux aînés un dîner afin de souligner la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées. Chanteur, animateur et jeux vous seront aussi proposés.

À l'extérieur s'il fait beau.
À l'intérieur en cas de pluie.

Inscription requise :

yharmali@opark.ca
450 536-0303, poste 292



Événement rassembleur et festif, la Fête des voisins encourage les citoyennes et citoyens à se rassembler annuellement lors d'un cinq à sept, d'une activité spéciale ou d'un repas, le premier samedi du mois de juin.

ACTIVITÉS DANS LES PARCS

YOGA PLEIN-AIR

Lundi au
parc de la Pointe-Valaine
Du 5 juin au 4 septembre
(sauf 7 et 14 août)
Mercredi au parc Helen
Du 7 juin au 30 août
(sauf 9 août)

De 18 h 30 à 19 h 30
Apportez vos tapis

ZUMBA PLEIN AIR

Mardi au
parc de la Pointe-Valaine
De 18 h 30 à 19 h 30
Du 13 juin au 30 août

STRETCHING/ PILATES PLEIN-AIR

Jeudi au
parc de la Pointe-Valaine
De 18 h 30 à 19 h 30
Du 15 juin au 31 août

ACTIVITÉS GRATUITES

Aucune
inscription
requis.



À VOS RAQUETTES!

Vous devez acheter votre abonnement au opark.ca dans la section loisirs > Terrains de tennis.

Un dépôt de 100 \$ est exigé à l'inscription pour le prêt de la clé.
Ce montant vous sera remboursé en totalité lorsque la clé sera retournée à l'hôtel de ville à la fin de votre abonnement.



ABONNEMENT	SAISON COMPLÈTE (6 MOIS)		DEMI-SAISON (3 MOIS)	
	RÉSIDENT	NON RÉSIDENT	RÉSIDENT	NON RÉSIDENT
Famille	90 \$	154 \$	45 \$	67,50 \$
Duo	70 \$	142 \$	35 \$	52,50 \$
Adulte	53 \$	119 \$	26,50 \$	40 \$
Aînés / Ados / Jeunes	37 \$	75 \$	18,50 \$	28 \$
	MOIS		À LA JOURNÉE	
Famille	28 \$	54 \$	N/A	N/A
Duo	22 \$	44 \$	N/A	N/A
Adulte	15,50 \$	31 \$	6 \$	9 \$
Aînés / Ados / Jeunes	11 \$	22 \$	4 \$	6 \$

Pénalité de retour

Retour de clé après la date établie : 6 \$ par jour + taxes.
La date de retour des clés étant prévue au 1^{er} novembre.

Information :

450 536-0303, poste 292

PISCINE EXTÉRIEURE DE RETOUR EN JUIN!

Parc Edmond-Auclair, situé au 630, rue Mountainview

HORAIRE DES BAINS LIBRES

Lundi au jeudi : 12 h à 17 h et 18 h à 20 h
Vendredi : 12 h à 17 h et 18 h à 21 h
Samedi : 12 h à 21 h
Dimanche : 12 h à 20 h

Corridors de nage

Mercredi : 7 h à 8 h

Tous les jours : 12 h à 13 h

Tous les jours : 18 h à 20 h

*Heures sujettes à changement selon le coucher de soleil et la météo.

Accès à la piscine : gratuit pour les résidents d'Otterburn Park.

Pour tous les détails :
opark.ca/loisirs/piscine-municipale

PROGRAMMATION AQUATIQUE

Inscriptions du 8 mai au 24 juin.
Plusieurs cours seront offerts :

- Parent-enfant
- Préscolaire
- Nageur
- Club de natation
- Cours de plongeon
- Nage synchronisée
- Aquaforme
- Les vendredis sport!

Pour voir la programmation complète :
opark.ca/loisirs/programmation-aquatique



ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

MEPEC

DROP-IN ART HIVE: Tuesdays from 1pm-4pm. For more creative workshops in our community space follow us on Facebook.

PARENT AND CHILD DROP-IN: Coffee & Conversation - PARENTS and their 0-5-year-old children meet Tuesdays between 10am-11:30am in our Community Space.

BILINGUAL CONVERSATION: Meets every Wednesday from 10:00-11:30 pm in our community space. Come join us and help each other learn or improve our English French language skills.

SPROUTS: The Sprouts program welcomes Parents and Toddlers ages 0-5. This program is a mix education, literacy and crafts for your little ones. This program is held at our Community Space on Tuesday mornings from 9:30-10:30.

MOMS and TOTS YOGA & Zumba: Thursday from 9:30 to 10:30. For details visit our website!

TRIVIA NIGHT: Online, Join us the second Tuesday of the month at 7pm for an hour full of fun and trivia!

AQUA FITNESS FOR SENIORS: Taking place weekly throughout the summer, check out our monthly newsletter or Facebook page for more information.

WALKING GROUP: Starting mid-June, join us Monday mornings at 10:00am to explore different areas around town! This one-hour activity is led by an Athletic Therapist and is geared to meet the needs of our senior members.

STROLLER SQUAD: Moms and Dads come join us Wednesday morning from 10:00 to 11:00 as we stroll around town with your child.

MCGILL BURSARIES \$5,000 to \$10,000: Open to vocational students studying in the Health and Social Service sectors for more information or to apply, visit our web site Home - MEPEC (mepec-pemca.org)

**INTERESTED IN ANY
OF THE ABOVE ACTIVITIES?
info@mepec-pemca.org
or scan this QR code**



MARCHÉ AGROALIMENTAIRE

Le marché mobile de la Vallée-du-Richelieu débarque à nouveau cette année, de juin à octobre!

La Récolte - Marché Agroalimentaire est une épicerie mobile et un organisme à but non lucratif dont la mission est de faciliter l'accès aux aliments frais et sains d'ici, à prix abordable! Vous y trouverez: fruits et légumes frais et de saison, pains, fromages, viandes, plats préparés, confitures, produits d'érable et bien plus...

Passez y faire vos emplettes! On a très hâte de vous voir!
Un marché mobile rassembleur et solidaire, de la terre à la table!

Visitez le site web pour savoir l'horaire, les emplacements et les emplois disponibles de la Récolte à <https://marchelarecolte.ca/>



PROGRAMMATION 23

LEPOINTDEVENTE.COM
POINTEVALAINE.CA



JOHNNY PILGRIM
5 MAI_23 \$



CHLOÉ SAINTE-MARIE
6 MAI_32 \$



COMPLET
MOTHERSHIP HOMMAGE
À LED ZEPPELIN
27 MAI_25 \$



COMPLET
DAVE FINLEY
31 MAI_40 \$



THE DAMN THRU
23 SEPTEMBRE_29 \$



MATT LAURENT
30 SEPTEMBRE_25 \$



PIERRE FLYNN
21 OCTOBRE_28 \$



SABBATH CAFÉ
11 NOVEMBRE_23 \$

SALLE DE SPECTACLE DE TYPE CABARET_200 PLACES

LES DIFFUSIONS
Pointe-Valaine
85, RUE D'OXFORD, OTTERBURN PARK

Taxes et frais de service en sus.

PROGRAMMATION 23

LEPOINTDEVENTE.COM
POINTEVALAINE.CA



BRIAN TYLER EN DUO
16 NOVEMBRE_25 \$



STEVE HILL EN TRIO
17 NOVEMBRE_32 \$



ÉMILIE CLEPPER
24 NOVEMBRE_32 \$



ÉMILE BILEHEAD
2 DÉCEMBRE_34 \$



THE FRANKLIN ELECTRIC
15 DÉCEMBRE_45 \$



MONTREAL GUITAR TRIO - JODE ENNIO MORRICONE
16 DÉCEMBRE_30 \$

SALLE DE SPECTACLE DE TYPE CABARET_200 PLACES

LES DIFFUSIONS
Pointe-Valaine
85, RUE D'OXFORD, OTTERBURN PARK

Taxes et frais de service en sus.

LÉGION AUCLAIR 121 OTTERBURN

La Fête nationale du Québec

Vendredi 23 juin

15 h à 19 h : BBQ, jeux de pelouse, musique

19 h à 22 h : Bingo

Aloha

Vendredi 16 juin : Sylvain Leduc,
artiste hommage à Elvis.



Fête du Canada

Samedi le 1^{er} juillet Jeux pour les enfants
et toute la famille : 10h à 15h

BBQ : 11h à 19 h

Musique live avec Diapason, 18+ :
19 h

Soirée Bingo & Burgers, 18+

Vendredi 26 mai
19 h à 22 h



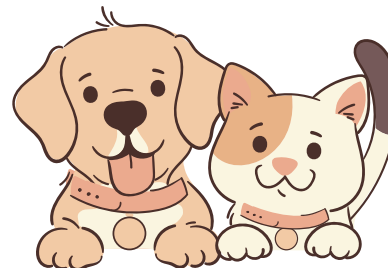
PARENTS-SECOURS

Nous sommes installés dans la ville depuis le 22 juin 2022.

Notre mission est d'offrir un réseau de foyer-refuge sécuritaire pour venir en aide aux enfants et aux aînés de notre communauté, afin de créer une ville plus solidaire et sécuritaire.

Pour devenir foyer refuge, vous pouvez écrire à parents.secours.otterburnpark@gmail.com

Pour plus d'information sur l'organisme, visitez la page Facebook Parents-Secours Otterburn Park et le site de Parents-Secours du Québec inc.: <https://www.parentsssecours.ca/>



Régie intermunicipale de services animalier
de La Vallée-du-Richelieu

**ENREGISTRER
SON ANIMAL,
C'EST OBLIGATOIRE!**

Pour enregistrer votre animal, rendez-vous à :
<https://www.risavr.ca/enregistrer-son-animal/>
ou compléter le formulaire d'inscription disponible
en ligne sur le site de la RISAVR.

Tél. : 450 813-7381 | info@animaux-savr.com

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-CARDINAL

ACTIVITÉS PRINTEMPS 2023

Inscriptions aux activités à la bibliothèque, au comptoir, par téléphone au 450 467-2854 poste 2268
ou au comptoir.bibliotheque@villemsh.ca

Enfants

L'éveil aux p'tits contes / 2 – 3 ans
17 mai, 9 h 30

Doudou et comptines / 6 – 24 mois
24 mai, 9 h 30

L'heure du conte en pyjamas / 4 à 6 ans
7 juin, 18 h 30

Activités STIAM

2^e samedi du mois 10 h 30
(remplace je n'ai pas la langue dans ma poche)

13 mai 8 à 12 ans

Programmation de iRobot, le robot dessinateur.
8 places ou plus (si tu as ton iPad ou ton portable)

10 juin 10 ans +

Découverte du dessin 3D avec le logiciel Tinkercad
pour l'impression 3D. Présentation de l'imprimante
3D de la bibliothèque. 8 places ou plus
(si tu as ton iPad ou ton portable)

Club de lecture d'été – Inscription en ligne

[https://www.clubdelecturetd.ca/fr/a_propos_du_club/
comment_participer](https://www.clubdelecturetd.ca/fr/a_propos_du_club/comment_participer)

22 juin - Début des inscriptions au **Club de lecture TD** à
Isaac dans son hamac ou à la bibliothèque en cas de pluie.
Dépêchez-vous, les 100 premières personnes inscrites
recevront une surprise!

Ensuite, inscriptions, tout au long de l'été
à la bibliothèque.

Premier **Isaac dans son hamac** de la saison estivale,
le jeudi 22 juin. Venez lire dehors!

Espace d'apprentissage autonome 18 mois à 5 ans

Jouets éducatifs en accès libre ou à emprunter
au comptoir.

Soirée cinéma et pop-corn : Mercredi 14 juin 18 h 30
Exceptionnellement à la salle Nature en mouvement
au Pavillon Jordi-Bonet

Lecture publique : Vendredi 16 juin 19 h 30 au Pavillon
Isaac-Vandandaigue « Enquête à Mont-Saint-Mystère »

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

<https://www.facebook.com/BibliothequeArmandCardinal/>

<https://www.villemsh.ca/sports-culture-et-loisirs/bibliotheque/informations-generales/>

CLUB DE CANOTAGE OBC

Inscriptions encore ouvertes!

Les inscriptions pour l'été 2023 au club de canotage se poursuivent jusqu'au 23 juin! Il reste encore quelques places dans le volet CAMPS OBC offrant un camp de jour à la semaine et un camp sportif (blocs de deux semaines). Aussi, plusieurs places sont encore disponibles au sein de nos programmes adultes (canoë-kayak, SUP et bateau-dragon).

Inscriptions et informations sur notre site web : <https://canoekayakotterburn.com/>

Journée communautaire OBC

(portes ouvertes et essais gratuits) :

Le samedi 10 juin, le club de canotage organise sa journée communautaire OBC offrant des essais gratuits en kayak, en planche à pagaie et en bateau-dragon, la course des élus et des portes ouvertes de ses lieux. Plusieurs kiosques seront aussi sur place. La communauté entière de la MRC est invitée à se joindre à cet événement pour célébrer la pratique de l'activité nautique non motorisée dans la Vallée-du-Richelieu. Rendez-vous à la Pointe-Valaine (85 rue Oxford, Otterburn Park) le samedi 10 juin de 9h00 à 16h00!

Inscriptions et informations pour cette journée sur notre site web : <https://canoekayakotterburn.com/>



CENTRE DE FEMMES L'ESSENTIELLE

PROGRAMMATION - CENTRE DE FEMMES L'ESSENTIELLE

Une programmation avec des ateliers et activités pour répondre à des besoins et des intérêts différents. Les sujets et les types d'ateliers qui s'y trouvent sont très variés.

**Programmation complète au www.cfessentielle.org
et sur FB : CFEssentielle**

L'Essentielle est un lieu d'appartenance géré par et pour les femmes de la Vallée-du-Richelieu et des environs. L'Essentielle est ouvert aux femmes, quel que soit leur âge, leur état civil, leur nationalité ou leur orientation sexuelle. Nous y offrons un lieu d'appartenance, des services et un réseau d'éducation et d'action selon les besoins du milieu. Le Centre intervient sur la condition féminine dans son ensemble.

L'Essentielle est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30. Il est fermé entre 12h00 et 13h15 de même que le lundi après-midi. Il est situé au 231, rue Brillon (près de l'école St-Mathieu, dans le Vieux-Belœil). 450 467-3418





POUR VOUS INSCRIRE	PRINTEMPS 10 avril au 4 juin	ÉTÉ 26 juin au 20 août
Résidents de Beloeil, Otterburn Park et Saint-Mathieu-de-Beloeil	À compter du mardi 4 avril à 9 h	À compter du mercredi 7 juin à 9 h
Résidents de Mont-Saint-Hilaire	À compter du mercredi 5 avril à 9 h	À compter du jeudi 8 juin à 9 h
Non-résidents	À compter du jeudi 6 avril à 9 h	À compter du vendredi 9 juin à 9 h

**CARTE ACCÈS BELOEIL
OU CARTE CENTRE
AQUATIQUE BELOEIL
OBLIGATOIRE
POUR TOUTES
LES INSCRIPTIONS**



BAIN LIBRE

Pour l'horaire et la tarification, consultez piscinesbeloeil.com.

COURS POUR ENFANTS ET ADULTES

Pour l'horaire et la tarification, consultez piscinesbeloeil.com.

COURS PRIVÉS - ENFANTS ET ADULTES

Natation: séances de 45 minutes.

Cours privés ou semi-privés (2 participants du même niveau): possibilité de 5 à 7 cours.

Pour toute question en lien avec la programmation aquatique, visitez le piscinesbeloeil.com ou communiquez avec le Centre aquatique Beloeil par courriel à info@piscinesbeloeil.com ou par téléphone au 450 467-5678.



Programmation **aquatique**



CAMP DE FORMATION EN SAUVETAGE 26 juin au 18 août

S'adresse aux enfants de 9 ans et plus

POUR VOUS INSCRIRE:

À compter du lundi 24 avril à 9 h pour les résidents de **Beloeil, Otterburn Park et Saint-Mathieu-de-Beloeil**.

À compter du mercredi 26 avril à 9 h pour les résidents de **Mont-Saint-Hilaire**.

À compter du vendredi 28 avril à 9 h pour les non-résidents.

Le camp de formation en sauvetage permet à votre adolescent de se former de manière intensive. Il est possible de devenir sauveteur et moniteur de natation en moins de 8 semaines. Les formations intensives permettent de profiter de l'été, tout en investissant dans une carrière à proximité de la maison.

COURS DE SAUVETAGE ET MONITEUR DE NATATION OFFERTS GRATUITEMENT

(excluant les requalifications)

La gratuité inclut la formation, la certification et les manuels, s'il y a lieu.

Le sifflet avec le bracelet ainsi que le masque de poche seront en vente au comptoir de la réception.

Sifflet & bracelet 15 \$ taxes incluses

Masque de poche 25 \$ taxes incluses

Médaille de bronze

Croix de bronze

Premiers soins « général » - DEA / Anaphylaxie

Sauveteur national

Moniteur conjoint

Requalification Sauveteur National
(n'est pas inclus dans la gratuité)

Requalification Moniteur de natation
(n'est pas inclus dans la gratuité)

AQUAFÊTES

FORFAITS



#1

BASSIN SPORTIF OU RÉCRÉATIF

- Animation en piscine
- Surprise pour les invités
- 12 enfants incluant le fête
- Sans accès à la salle

Tarif résident: 131 \$ + taxes

BASSIN SPORTIF OU RÉCRÉATIF

- Animation en piscine
- Surprise pour les invités
- 12 enfants incluant le fête
- Accès à la salle pour un maximum de 16 personnes, sans animation

Tarif résident: 174 \$ + taxes

#2

Tarifs non-résidents disponibles

Information:

450 467-5678 | info@piscinesbeloeil.com | piscinesbeloeil.com

CINÉS PLEIN-AIR DANS LES PARCS

GRATUIT

Jeudi 27 juillet
au parc Helen
COCO FERME

Jeudi 3 août
au parc du Verger-Tétreault
LA FEMME ROI

Jeudi 17 août
au parc Edmond-Auclair
SOS FANTÔME : L'AU-DELÀ

En cas de pluie à l'École Notre-Dame 1.

Début des projections à 19h

Apportez vos chaises ou couvertures.

Apportez vos contenants
réutilisables pour le popcorn
gratuit offert par la Ville.

